

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté de Communes du Grand Armagnac

14 allée Julien Laudet

32800 Eauze

Téléphone : 0562087822

Adresse internet : <http://www.grand-armagnac.fr>

E-Mail : dgs@grand-armagnac.fr

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet de l'accord-cadre :

TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMMES 2018-2019-2020 - Réalisation de travaux de réfection de voirie pour les programmes de 2018, 2019 et 2020

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Territoire de la Communauté de Communes du Grand Armagnac

Code NUTS : FRJ24

CPV global à la consultation

CPV principal : 45233140-2

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant global estimé est de 2 000 000.00 euros HT

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 820 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 820 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 820 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 7 mois.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite selon les périodes suivantes :

- Reconduction n°1 : 1 année(s)
- Reconduction n°2 : 1 année(s)

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.

Présentation de candidature sous forme de DUME:L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.

Le critère prix sera apprécié au vu du bordereau des prix unitaires valorisé selon les besoins estimatifs du maître d'ouvrage

2. Critère Valeur technique pondéré à 40 %.

Qualité des interventions appréciée sur la base d'un mémoire technique

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : V-18-04-02 T

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/04/2018

Date limite de réception des offres : 01/06/2018 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur : téléchargement du DCE sur le site internet de la CCGA :

www.grand-armagnac.fr

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Règlement par Mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions : Durée du marché initial 7 mois avec reconductions tacites de 12 mois chacune (durée totale du marché : 31 mois)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de PAU

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.achatpublic.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Communauté de Communes du Grand Armagnac

Adresse : 14 allée julien laudet

32800 Eauze

Tél : +33562087822

Mél : dst@grand-armagnac.fr

Adresse Internet : <http://www.grand-armagnac.fr>

Horaires d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Adresse de remise des offres :

Communauté de Communes du Grand Armagnac

Correspondant :

Adresse : 14 allée julien laudet

32800 Eauze

Tél : +33562087822

Mél : dst@grand-armagnac.fr

Adresse Internet : <http://www.grand-armagnac.fr>

Horaires d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Adresse de retrait des dossiers :

Communauté de Communes du Grand Armagnac

Adresse : 14 allée julien laudet

32800 Eauze
Tél : +33562087822
Mél : dst@grand-armagnac.fr
<http://www.grand-armagnac.fr>